

Procès-verbal
Conseil municipal du 27/09/2022

Présents : Manu Arnal, Florence Reduron, Thierry Goutte, Jerome Poyet, Thierry Missonnier, Sylvie Perrin, Frederic Perichon, Stéphanie Gagnaire

Absents excusés : Manon Defour, Séverine Duvert

- 1) Approbation PV du 30/08/2022
Approuvé à l'unanimité
- 2) Délibération pour demande de subvention classe découverte RPI – 100€ auprès du département
Approuvé à l'unanimité
- 3) Questions diverses

Question Sylvie Perrin : Information que la Paroisse Ste Claire Ste Therese en Forez a décidé de célébrer toutes les messes à Lérigneux à partir du 11/09/2022 au lieu d'une messe par mois jusqu'à présent. La facture d'électricité de l'église va donc fortement augmenter et le budget prévu pour ce poste de charge ne peut absorber cette hausse.

Réponse du conseil :

Une convention est en place depuis 2006 (cf. conseil municipal du 7 décembre 2006) qui répartie pour 1/3 à la paroisse et 2/3 à la commune les dépenses d'électricité de l'église.

Compte tenu que le nombre de messes allant se tenir à Lérigneux est multiplié par 4 (1 par semaine au lieu d'1 par mois), et compte tenu de la hausse des prix de l'électricité, le conseil demande à ce que la convention soit modifiée pour que les messes supplémentaires au-delà des 12 annuelles actuellement supportées pour les 2/3 par la commune soient entièrement à la charge de la paroisse.

La règle de répartition sera donc :

- A charge pour la commune :
(Facture annuelle Enedis Eglise x 12 / 52) x 2/3
- A charge de la paroisse :
Facture annuelle Enedis - Prise en charge de la commune

Thierry Missonnier rencontrera les prêtres de la Paroisse courant octobre pour leur faire part de cette nouvelle convention qu'ils devront valider et qui entrera en vigueur de manière rétroactive à compter du mois de septembre 2022.

Pour info, une copie de l'annonce sur le site de la paroisse.

Mise en place du nouveau calendrier sauf exception*

Tous les samedis 18h30 à partir du 18 sept. Champdieu*

Tous les dimanches, dès le 11 sept.

8h, chapelle des Clarisses

9h, Saint Romain le Puy

10h30, Notre Dame*, Lérigneux et Soleymieux

A noter que nous avons reçu la visite, après la tenue du conseil municipal, de M Christophe Bazille, Président de la communauté d'agglomération pour échanger avec les conseillers municipaux.

Fait à Lérigneux,

La secrétaire de séance, Sylvie PERRIN

Le Maire, Thierry MISSIONIER

